

# Bourse interministérielle de l'emploi public

## Détail d'une offre

**Intitulé recruteur : Secrétariat d'État à la jeunesse, aux sports et à la vie associative**

**Organisme de rattachement : Ministère de la santé et des sports**

Localisation : Paris, ÎLE-DE-FRANCE

- [FP Conseiller technique DJEPVA-A3.pdf](#)

**Référence de l'offre : 18215**

Date de l'annonce : 09/02/2010

Date de dernière modification : 09/02/2010

Date de disponibilité	Catégorie	Statut du poste
09/02/2010	Catégorie A	Titulaires seulement
Domaine fonctionnel		Emploi Type
Aucun		

**Intitulé : Conseiller technique**

### Descriptif du poste

Le titulaire du poste a en charge : - le développement de la qualité éducative des accueils ; - en liaison avec un autre agent, la gestion du dossier BAFA et BAFD. Il sera notamment amené à : - apporter un soutien aux services déconcentrés ; - piloter des groupes de travail ; - élaborer des textes réglementaires (instructions) ; - concevoir des modules de formation interne ; - participer aux réunions avec les partenaires ; - concevoir des documents d'information ; - répondre aux courriers et aux questions écrites (élus, services). Par ailleurs, il peut être amené à participer aux autres missions du bureau.

### Profil du candidat :

- connaissance du secteur des accueils collectifs de mineurs et de l'animation ; - capacité à représenter le service en réunion interministérielle ; - bonne connaissance des outils bureautiques (Excel, Word, Powerpoint) ; - bonne autonomie ; - capacité à travailler en équipe. L'expérience en service déconcentré serait un plus.

## Description de l'employeur :

Dans le domaine de la protection des mineurs accueillis collectivement pendant les vacances et les loisirs, la mission essentielle est de définir le cadre réglementaire permettant d'assurer leur protection physique et morale et de développer la qualité éducative de ces accueils. Dans le secteur des formations aux métiers de l'animation, les missions du bureau consistent, notamment, à promouvoir le développement des brevets non professionnels (BAFA, BAFD) et, en liaison avec la direction des sports (sous-direction emploi/formation), à définir les besoins en diplômes et qualifications dans le domaine de la jeunesse. A cet effet, le bureau : - prépare et veille à la mise en œuvre de la réglementation relative aux accueils collectifs de mineurs (ACM) ; - accompagne les démarches éducatives dans les ACM ; - pilote et anime l'instance de concertation dans le champ des ACM ; - contribue à la formation des agents des services déconcentrés en matière de réglementation des ACM et de police administrative ; - définit les référentiels des formations au BAFA et au BAFD ; - participe à l'habilitation des organismes de formation au BAFA et au BAFD ; - participe à la définition des référentiels des diplômes professionnels ; - participe au recueil de données qualitatives et quantitatives.

## Conditions particulières d'exercice :

- disponibilité

## Personne à contacter :

Nom : Pascal BLUM

Service : DJEPVA A3

Adresse : 95 avenue de France

Code postal : 75013

Ville : PARIS

Pays : FRANCE

Téléphone : 0140459342

Fax :

Description : Chef de bureau M. Pascal BLUM 01.40.45.93.42 Sous-Directeur des politiques de jeunesse M. Charles GIUSTI 01.40.45.95.23

- [Imprimer cette offre](#)
- [Editer en PDF](#)
- [Signaler à un ami](#)
  
- [Mémoriser cette offre](#)
- [Toutes vos offres enregistrées](#)
  
- [Nouvelle recherche](#)
- [Modifier la recherche](#)
- [Retour à la liste de résultat](#)